Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole

Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture

Band: 19 (1957)

Heft: 11

Rubrik: Il n'est jamais trop tard pour bien faire!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il n'est jamais trop tard pour bien faire!

Avant-propos de la Rédaction. — En créant cette nouvelle rubrique, nous nous proposons de mettre en relief les infractions aux règles de circulation que commettent sans le vouloir les conducteurs de tracteurs ou d'attelages. Ce faisant, nous n'avons nullement l'intention de blesser qui que ce soit, mais bien d'instruire et de contribuer aussi à sauver des vies humaines. C'est vous-mêmes, chers lecteurs, qui devrez alimenter cette nouvelle rubrique. Nous vous prions donc de nous communiquer régulièrement les fautes commises par des conducteurs de tracteurs ou d'attelages et que vous aurez constatées. Vous pouvez également nous indiquer les vôtres (sans le préciser!). Nous accepterons aussi les communications faites par des a u tomobilistes. Par contre, celles qui renfermeront des attaques contre eux prendront le chemin de la corbeille à papier, car nous avons l'intention de commencer tout d'abord à balayer devant notre porte...

Les personnes assises sur le timon (VD)

D'après le nombre d'accidents qui se sont déjà produits, on devrait bientôt savoir qu'une pareille façon de se faire transporter est extrêmement dangereuse. L'automne dernier, on a pu notamment lire cet entrefilet dans les journaux:

«Mardi après-midi, un tracteur tirant trois remorques chargées roulait de C. vers Champion lorsque le travailleur agricole italien C.V., âgé de 23 ans, voulut sauter à terre depuis le timon de la première remorque où il était assis. Ce faisant, il s'accrocha malheureusement par ses vêtements, tomba et fut broyé par les roues. Le conducteur du tracteur, F.A., chercha immédiatement à freiner. Mais le poids des remorques poussa le tracteur de côté, contre un mur, et il se renversa en entraînant le conducteur. Celui-ci fut relevé avec la cage thoracique enfoncée et diverses blessures au visage, qui nécessitèrent son transfert à l'hôpital.»

Cet accident a trouvé récemment son épilogue judiciaire devant le Tribunal fédéral. Le conducteur du tracteur a été condamné pour avoir laissé l'employé C.V. prendre place sur le timon pendant la marche. Chefs d'exploitation et conducteurs de tracteurs, surveillez le comportement de vos employés ou de vos collègues! Toutes les fois que vous tolérez une façon de faire qui présente des risques, n'oubliez pas que c'est v o u s, et non pas vos compagnons de route, que l'on rendra responsable s'il se produit un accident. Dans de pareils cas, il est à conseiller de penser avant tout à soi-même!

Les plus gros chars (BE)

Retourner à la ferme avec un char de récolte aussi chargé que possible était l'orgueil de tout agriculteur il y a encore un quart de siècle. Chacun voulait faire mieux que le voisin. A cette époque-là, la chose était possible, à la rigueur. Aujourd'hui, par contre, une pareille façon de faire — sur les routes publiques — est un signe de déraison et de manque d'égards envers autrui. L'avis d'accident suivant a fait le tour de la presse il y a quelque temps:

«Un tracteur circulait sur une route de 4 m 20 de large en remorquant un imposant char de paille dont le chargement occupait une largeur de 3 m 40. De petits fossés pour l'écoulement des eaux se trouvaient à gauche et à droite de la route. Une automobile rencontra ce train routier juste après un tournant et son conducteur stoppa immédiatement en voyant qu'il était impossible de croiser. Mais le conducteur du tracteur poursuivit son chemin et il arriva ce que vous pouvez facilement imaginer: l'automobile fut poussée dans le fossé par le char de récolte et se renversa. Par bonheur, personne ne fut blessé. Mais il y eut des dommages matériels importants.»

Cette information se terminait par la remarque: «Que pensez-vous de cette accident?» Et vous, amis lecteurs, quelle est votre opinion à ce sujet? Est-ce ainsi qu'on acquiert des sympathies pour la cause de l'agriculture? Quant à moi, j'en doute fort.